

Tous engagés à contribuer à la sécurité financière des participants du RRMD

Renseignements

Équipe Service aux participants



1 866 434-3166 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

regimes collectifs desigardins @desigardins.com



rcd-dgp.com

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

995, boul. Alphonse-Desjardins Bureau 201 Lévis (Québec) G6V 0M5

crmd@desjardins.com

Table des matières

Message du président	2	Performance financière	10
Membres du Comité de retraite	3	Gestion des risques	15
Faits saillants 2019	4	Investissement responsable	16
Rapport financier	6	Vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins	17
Gouvernance	8	Service aux participants	18
Situation financière	9	Caractéristiques du Régime	19

NOTES AU LECTEUR

Ce rapport annuel a été produit par la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

Ce document est publié à titre indicatif seulement. En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, celui du Règlement prévaudra.

Afin de respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, les symboles M et G sont employés pour désigner respectivement les millions et les milliards.

Les rendements présentés sont exprimés avant déduction des frais de gestion.

Message du président

Des personnes engagées qui contribuent à la solidité financière du Régime

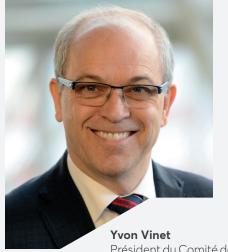
À nouveau, en 2019, de nombreuses personnes se sont engagées à poursuivre la mission du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime ») : assurer le versement des prestations promises à tous ses participants. Année après année, c'est avant tout l'engagement de nos équipes qui fait toute la différence.

Des résultats remarquables

Le Régime est en excellente position pour faire face aux défis actuels et futurs de l'environnement économique. Les grandes orientations mises en place au cours des dernières années par le Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD), jumelées à une gestion saine et rigoureuse, ont fait en sorte que l'année 2019 a été une année remarquable sur le plan de la performance. Le Régime a dégagé un excellent rendement de 17,4 %. Cet accomplissement est le résultat de l'implantation de stratégies novatrices visant à assurer la pérennité du Régime dans un contexte de fluctuations des marchés mondiaux et d'une constante évolution démographique.

Des investissements responsables

Aligné sur les orientations du Mouvement Desjardins en matière de développement durable, le Régime continue de préparer l'économie de demain. Il favorise l'investissement responsable dans la sélection judicieuse de ses actifs. D'ailleurs, depuis maintenant deux ans, le RRMD est fier signataire des *principes pour l'investissement responsable*.



Président du Comité de retraite du Mouvement Desjardins

Une relève qui se développe et un niveau d'expertise à maintenir

La gestion de la caisse de retraite est de plus en plus complexe. C'est pourquoi, au fil des ans, l'équipe multidisciplinaire du RRMD a su développer une expertise qui a permis au Régime de se positionner de façon très enviable dans l'écosystème des régimes de retraite. Pour perpétuer cette expertise, le CRMD a mis en place un plan de relève. Ce plan vise le recrutement de nouvelles ressources engagées et le développement de celles en place. Le Régime pourra ainsi continuer à remplir sa mission pour les années à venir.

Un comité engagé

En terminant, je tiens à remercier les membres du Comité de retraite ainsi que toutes les personnes qui, au quotidien, font du RRMD un régime d'envergure. Leur dévouement permet ainsi d'offrir aux participants une sécurité financière en prévision de la retraite.



Membres du Comité de retraite

Le CRMD est composé de 13 membres, dont sept désignés par le conseil d'administration (CA) de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) et six désignés par les participants à la suite d'un processus électoral dont les résultats sont annoncés lors de l'assemblée annuelle.

Membres désignés par le CA de la FCDQ



Yvon Vinet Président du ComitéCaisse Desjardins
de Salaberry-de-Valleyfield



Roch Ouellet Vice-président du Comité Caisse Desjardins d'Amos



Pierre Perras Secrétaire du Comité Caisse Desjardins du Cœur-des-vallées



Bernard Morency Professeur associé au HEC Montréal, Institut sur la retraite et l'épargne



Marie-Eve Tremblay Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal



Stéphane TrottierCaisse Desjardins Ontario

Membre externe désigné par le CA de la FCDQ



Marc St-Pierre Président, MSP & Associés

Membres désignés par

les participants actifs venant des caisses Desjardins



Vincent Coulombe
Directeur, Marché des particuliers
et développement des affaires
Caisse Desjardins du Centre de Portneuf



Julie Tremblay
Directrice, Développement des affaires
Planificatrice financière et représentante
en épargne collective pour Desjardins
Cabinet de services financiers inc.
Caisse Desjardins de Lévis

les participants actifs venant des sociétés affiliées



Dominic Laurin
Gestionnaire de produit, placements
garantis liés aux marchés,
Développement des produits garantis
et Modélisation financière
Gestion de patrimoine
et Assurance de personnes
Desjardins Société de placement

les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée



Jacques Dignard Retraité de Desjardins

Membres observateurs désignés par

les participants actifs



Brigitte ChabarekhDirectrice, Centre d'opérations financières, PVP Finances,
Trésorerie et Administration

les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée



Robert Desbiens Retraité de Desjardins



15,1 G\$ Actif net

17,4 %

Rendement 2019

Plus de 10 années consécutives de rendements positifs

9,4 %

Rendement moven 5 ans

583 MS

Cotisations versées

378 M\$ employeurs 205 M\$ employés

558 MS

Prestations versées

Pour les retraites, départs et décès

Ratio de capitalisation

Hausse de 5 % sur 1 an Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations à long terme en présumant sa pérennité

91,4 %

Ratio de solvabilité

Hausse de 3 % sur 1 an Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations en cas de terminaison

Plus grande caisse de retraite privée canadienne¹

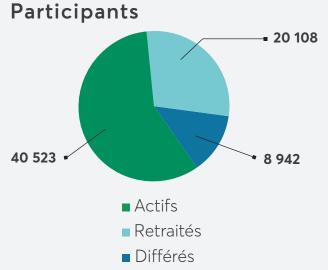
¹ Source: BenefitsCanada (juin 2019), Top 100 Pension Funds as of December 31, 2018

2,3 G\$

Revenus de placement

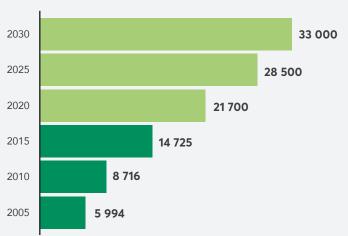
et variation de la juste valeur marchande

69 573



Le nombre de retraités a plus que doublé en 10 ans et, selon les prévisions, les retraités seront près de 33 000 en 2030.

Évolution du nombre de retraités





43 ans

Âge moyen

des participants actifs

2

Nombre de participants actifs

pour une personne retraitée

60 ans

Âge moyen

à la prise de la retraite

1 473

Nombre de nouveaux retraités

87 et 88 ans

Espérance de vie

d'un homme et d'une femme âgés de 60 ans participant au Régime

10

Nombre de centenaires

retraités

Rapport financier

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2019, sur lesquels PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé une opinion sans réserve en date du 19 février 2020.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

Actif net disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2019

(En milliers \$)	2019	2018
Portefeuille de placements		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	9 672 727 \$	7 917 220 \$
Actions et fonds de placements actions	3 852 816	3 122 679
Placements immobiliers	1 669 265	1 629 501
Placements en infrastructures	1 691 842	1 639 151
Actions privées	707 897	583 245
Titres de financement spécialisé	699 252	541 229
Autres placements	31 693	21 295
Encaisse et titres de marché monétaire	494 589	675 489
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	77 512	245 449
Instruments financiers dérivés	48 141	12 969
	18 945 734	16 388 227
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(3 789 029)	(3 359 987)
Instruments financiers dérivés	(14 535)	(76 225)
Total du portefeuille de placements	15 142 170	12 952 015
Cotisations à recevoir des employeurs	17 916	13 670
Cotisations à recevoir des employés	9 676	7 391
Autres actifs	90 997	97 115
	118 589	118 176
Autres passifs	(137 801)	(122 559)
Actif net disponible pour le service des prestations	15 122 958 \$	12 947 632 \$

Approuvé par le Comité de retraite,

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

(En milliers \$)	2019	2018
Augmentation de l'actif net		
Revenus nets de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	131 372 \$	140 620 \$
Actions et fonds à valeur unitaire actions	77 326	69 225
Placements immobiliers	43 286	29 963
Placements en infrastructures	74 475	91 017
Actions privées	2 572	3 290
Titres de financement spécialisé	36 438	32 555
Encaisse et titres de marché monétaire	3 528	2 076
Autres revenus	3 359	942
	372 356	369 688
Variation de la juste valeur des placements	372 330	307 000
et des instruments financiers dérivés	1 878 913	(190 579)
	2 251 269	179 109
0		
Cotisations	070.040	057.747
Des employeurs	378 249	357 747
Charges administratives	(14 999)	(18 303)
	363 250	339 444
Des employés	204 753	194 108
Cotisations, déduction faite des charges administratives	568 003	533 552
Ententes de transferts	-	72
	568 003	533 624
	2 819 272	712 733
Diminution de l'actif net		
Prestations versées aux participants		
Rentes	463 054	438 840
Remboursements	79 833	70 080
Décès	14 853	11 892
	557 740	520 812
Gestion des placements, frais de garde,	(2.451	(0.100
coûts des transactions et autres	62 651	60 192
Honoraires de performance	23 555	38 069
	643 946	619 073
Augmentation nette de l'actif net	2 175 326	93 660
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	12 947 632	12 853 972
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	15 122 958 \$	12 947 632 \$

Gouvernance

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ), par son conseil d'administration, assume les responsabilités revenant au promoteur du Régime. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont les modifications au Règlement du RRMD, la nature et les modalités d'application des prestations octroyées aux participants, le taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus, le cas échéant. La FCDQ se porte garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au RRMD.

Le Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD)

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du RRMD, le CRMD a la responsabilité d'administrer sainement le Régime dans le meilleur intérêt des participants et de verser, à ceux-ci et à leurs survivants, les prestations promises. Le CRMD est le fiduciaire de la caisse de retraite. À ce titre, le CRMD doit agir avec prudence, diligence et compétence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

En 2019, le CRMD a tenu cinq réunions et le taux de participation a été de 95 %.

Le Comité de gestion des placements

Le Comité de gestion des placements, composé de neuf membres nommés par le CRMD en fonction de leurs compétences et expertise, se voit déléguer la gestion de l'actif du RRMD par le CRMD. Sous la responsabilité de ce comité, qui adopte la politique de placements, le Comité de gestion des placements a le mandat de s'assurer que cette dernière est appliquée, respectée et suivie. Il sélectionne différents véhicules de placements, octroie des mandats de gestion à des gestionnaires de portefeuille et s'assure que chacun des investissements soit conforme aux attentes.

Compte tenu de la forte croissance de l'actif du Régime au cours des dernières années et de la complexité grandissante des activités d'investissement, ce comité se réunit hebdomadairement, ce qui permet l'agilité nécessaire en plus d'assurer un suivi rigoureux.



DES PRATIQUES TRADUISANT L'ENGAGEMENT DU CRMD À ASSURER UNE SAINE GOUVERNANCE DU RÉGIME

FORMATION DES MEMBRES

Une formation est offerte à tous les nouveaux membres du CRMD afin de les préparer à bien remplir leur rôle.

De plus, les membres bénéficient de plusieurs autres présentations et formations au cours de leur mandat.

PROFIL COLLECTIF ENRICHI

À l'instar de plusieurs autres instances de Desjardins, un profil collectif enrichi a été mis en place pour le CRMD.

Le profil identifie les compétences collectives qui sont recherchées auprès des personnes désignées pour agir comme membre du CRMD.

RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le CRMD s'est doté d'un code de déontologie afin de s'assurer que ses membres adoptent un comportement intègre et responsable dans l'exercice de leurs fonctions.

Aussi, les membres remplissent annuellement une déclaration d'intérêts.

Situation financière

UN RÉGIME SOLIDE, DES ENGAGEMENTS HONORÉS

Le Régime de rentes du Mouvement Desjardins est en excellente position pour honorer tous ses engagements. Au terme de l'année 2019, sa situation financière continue de s'améliorer. Malgré la baisse généralisée et marquée des taux d'intérêt entraînant une forte augmentation des passifs actuariels, les stratégies d'avant-garde d'appariement mises en place et gérées de manière systématique ont permis de contrer ces effets négatifs.

La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée au 31 décembre 2019, démontre que le ratio de capitalisation a poursuivi son ascension en atteignant 116,6 %, comparativement à 112,2 % l'an dernier, soit un taux qui est bien au-delà de la nouvelle cible de stabilisation requise par la législation québécoise. À cet effet, le gouvernement a apporté certaines modifications à la grille servant à déterminer la cible de stabilisation, la faisant passer de 10,6 % l'an dernier à 12,6 % cette année pour le RRMD.

Un financement additionnel serait requis si le ratio de capitalisation était inférieur de 5 % par rapport à la cible, soit à 107,6 %. À l'inverse, l'utilisation de l'excédent de l'actif ne serait permise que si la provision de stabilisation avait atteint son niveau cible majoré de 5 %, soit 117,6 %, et que le ratio de solvabilité était d'au moins 105 %.

La situation financière sur la base de la solvabilité s'est également améliorée avec un ratio de solvabilité qui est passé de 87,6 % à 91,4 % à la fin de l'année 2019. Rappelons que le financement des régimes de retraite selon l'approche de solvabilité n'est plus exigé puisque le financement sur la base de la capitalisation inclut dorénavant une provision de stabilisation.

UN PLAN D'ACTION RIGOUREUX, DES RÉSULTATS IMPRESSIONNANTS

La remontée de la situation financière du Régime constitue une grande réussite. Cet accomplissement résulte de l'application rigoureuse des stratégies novatrices mises en place au cours des dernières années, des excellents rendements obtenus par nos équipes d'investissement et des efforts financiers soutenus des employeurs et des participants.

RATIO FINANCIER	2011	2018	2019	VARIATION
Capitalisation	83 %	112 %	117 %	5 % sur 1 an 34 % depuis 2011
Solvabilité	66 %	88 %	91 %	3 % sur 1 an 25 % depuis 2011

UN FINANCEMENT APPROPRIÉ POUR UN RÉGIME À L'ÉQUILIBRE

La cotisation minimale requise par Retraite Québec, incluant la provision de stabilisation et des frais de gestion administrative, s'élève à 427,8 M\$ pour l'année 2020. Par ailleurs, selon la formule de cotisation présentement en vigueur, 625,3 M\$ de nouvelles cotisations seront versées dans le RRMD en 2020 par les employés et les employeurs. L'écart entre les cotisations versées et celles minimalement requises donnera au Régime la possibilité de consolider sa situation financière sur la base de la capitalisation et d'amener le Régime à l'équilibre sur la base de la solvabilité.

Depuis 2011, année où la santé financière du Régime était à son niveau le plus bas, les ratios de capitalisation et de solvabilité ont progressé de 34 et de 25 % respectivement.

Performance financière

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

C'est une année particulièrement favorable pour les investisseurs qui s'est achevée avec des rendements boursiers très élevés, combinée à une baisse des taux d'intérêt, amenant ainsi une prise de valeur importante pour les obligations. Cette performance n'était pas attendue dans un contexte d'incertitudes influencées par plusieurs éléments, dont les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis.

Avec le ralentissement de l'économie mondiale, plusieurs banques centrales ont pris des mesures d'assouplissement, dont la Réserve fédérale américaine, alors que la Banque du Canada s'en est tenue au statu quo.

Il faut dire que les incertitudes se sont en partie résorbées à la fin de l'année avec l'annonce d'une première entente partielle entre les États-Unis et la Chine, les résultats d'élections au Royaume-Uni et une stabilisation de l'activité économique. Fait notable, la période d'expansion économique que connaissent actuellement les États-Unis est devenue la plus longue jamais observée.

Une allocation d'actifs performante et résistante aux soubresauts de l'économie

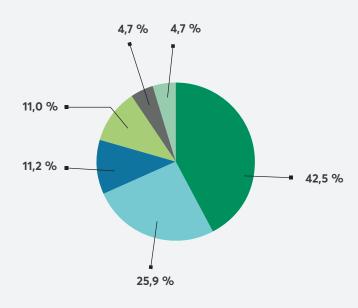
ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE

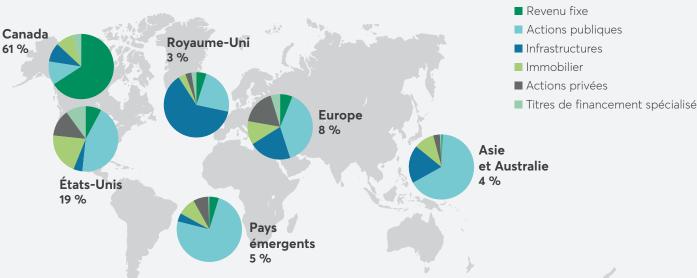
Le portefeuille du Régime est diversifié géographiquement afin de réduire les risques et de saisir les occasions au niveau mondial.

ALLOCATION D'ACTIFS

Les actifs sont répartis dans différentes catégories entre un portefeuille de performance, qui a pour but de procurer un rendement suffisant pour assurer le paiement des rentes, et un portefeuille d'appariement, dont l'objectif est de minimiser la variation des écarts entre l'actif et le passif du Régime. Comme le passif dépend de façon importante des variations de taux d'intérêt, le portefeuille d'appariement inclut les titres à revenu fixe et une stratégie de superposition obligataire qui vient compléter le portefeuille en minimisant encore davantage l'effet des variations de taux sur la santé financière du Régime.

Allocation d'actifs au 31 décembre 2019

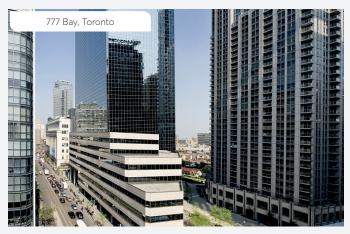


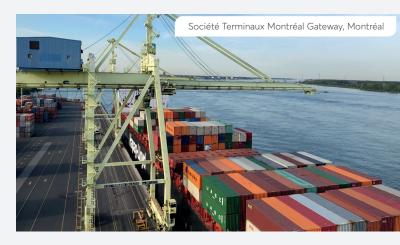


RENDEMENT

En 2019, la caisse de retraite a enregistré un rendement exceptionnel de 17,4 %, soit une progression de plus de 2 G\$ amenant ainsi l'actif total du Régime à 15,1 G\$.

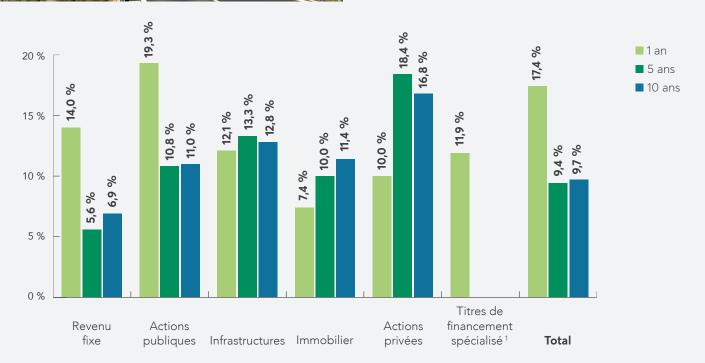
Si les actions publiques et les obligations à long terme ont occupé le premier rang, toutes les classes d'actifs ont contribué positivement à la performance. Pour chacune des classes, les performances à plus long terme sont excellentes, ce qui témoigne de la pertinence de la stratégie d'allocation d'actifs et d'une sélection judicieuse des investissements. Ces performances ont permis d'améliorer de façon notable la santé financière du Régime.





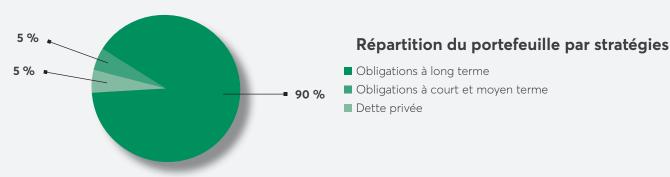


Le rendement obtenu grâce à la superposition obligataire a ajouté 2,8 % au rendement global de 17,4 % en 2019.



STRATÉGIE ET RÉSULTAT PAR CATÉGORIES D'ACTIFS



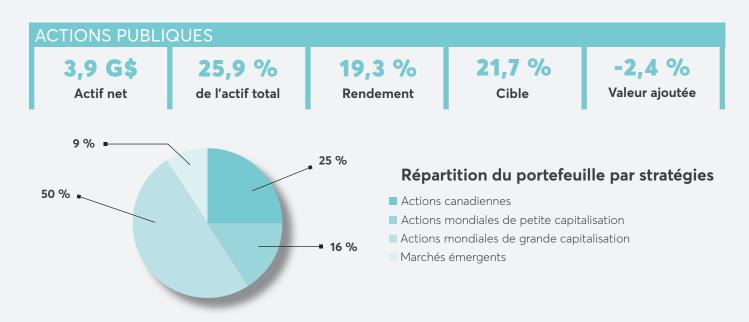


Stratégie

Atteindre le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime afin de minimiser la volatilité de la situation financière.

Résultat

Poursuite du déploiement de la superposition obligataire afin d'atteindre la cible de 25 % de l'actif du Régime. L'excellent rendement obtenu en 2019 est le résultat d'une baisse généralisée des taux d'intérêt sur l'ensemble des échéances. La gestion dynamique des obligations corporatives est venue bonifier l'ensemble de la performance.

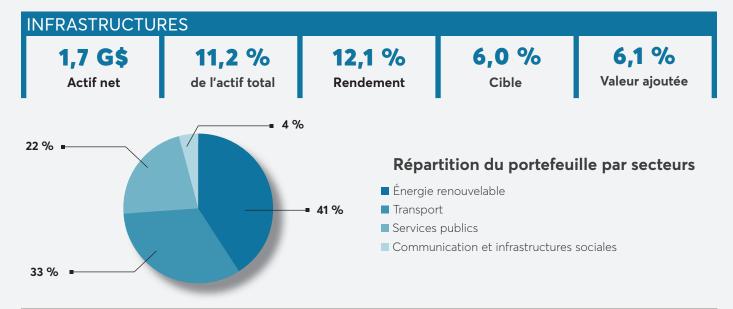


Stratégie

Accéder au rendement attendu à long terme du marché boursier afin de faciliter le financement du Régime à moindre coût et d'assurer l'accès à des liquidités en cas de scénario défavorable.

Résultat

Les risques pesant sur l'économie mondiale se sont dissipés quelque peu tout au long de l'année, ce qui a permis aux différents marchés boursiers de terminer l'année avec des rendements plus que satisfaisants. La pondération en actions des marchés émergents ainsi que celle en titres de faible capitalisation ont retranché de la valeur malgré la bonne tenue des gestionnaires de portefeuille.

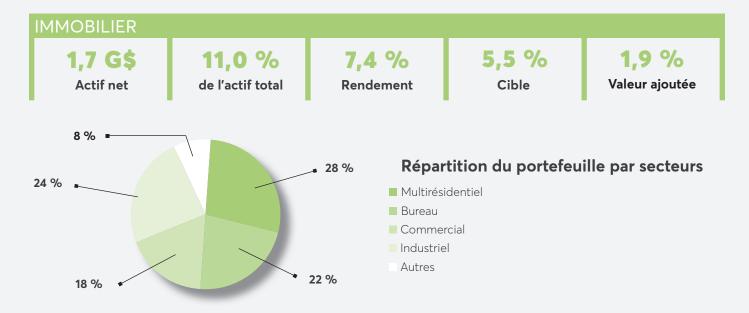


Stratégie

Générer un revenu courant élevé et prévisible et améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

Résultat

Le portefeuille en infrastructures a surpassé les attentes en termes de performance. L'attrait pour le rendement courant élevé de la classe d'actifs continue de favoriser des niveaux de valorisation à la hausse dans un contexte de bas taux d'intérêt persistants.



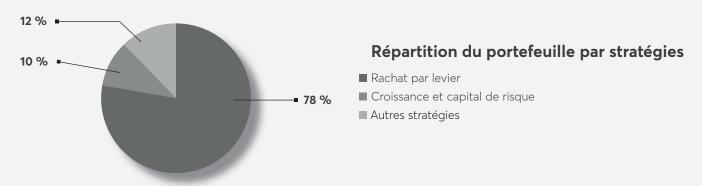
Stratégie

Acquisition d'actifs immobiliers dont le rendement total est composé en grande partie de revenus courants liés à l'inflation afin d'améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

Résultat

Les revenus courants ont été au rendez-vous et la valorisation des immeubles qui composent le portefeuille a connu une hausse grâce à la croissance économique mondiale positive et à la popularité de cette classe d'actifs auprès des investisseurs institutionnels. Encore une fois, les secteurs industriel et multirésidentiel ont été les plus performants.



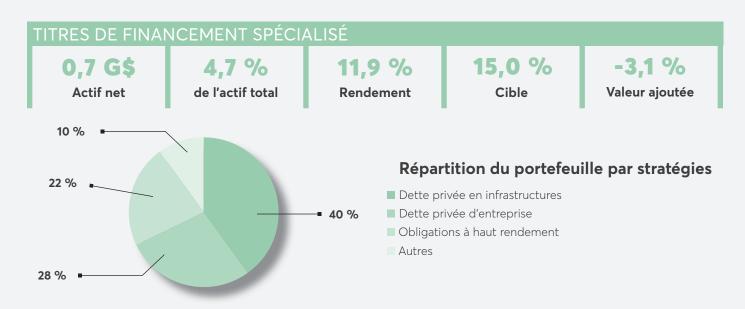


Stratégie

Acquisition de sociétés privées dans le but d'accéder à la prime de risque de l'équité et de l'illiquidité du marché privé afin de faciliter le financement du Régime à moindre coût. Cette classe d'actifs affiche une volatilité moindre que les actions publiques.

Résultat

Le portefeuille d'actions privées a généré un bon rendement absolu, principalement attribuable à la bonne performance de la majorité des actifs sous-jacents. Toutefois, en le comparant aux excellents résultats des marchés publics mondiaux, le portefeuille d'actions privées a retranché de la valeur cette année.



Stratégie

Accéder à la prime de risque de crédit et d'illiquidité du marché de la dette de moindre qualité et améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

Résultat

Le portefeuille a généré un rendement absolu intéressant. Toutefois, comparativement à son indice de référence, le portefeuille affiche un rendement moindre s'expliquant principalement par la durée du portefeuille de loin inférieure à celle de son indice de référence.

Gestion des risques

Au fil des années, les pratiques de gestion des risques ont évolué et sont devenues plus sophistiquées pour faire face à l'accroissement de la taille du Régime et à la complexité des stratégies d'investissement adoptées. L'équipe de la gestion des risques de la vice-présidence RRMD s'efforce de trouver le meilleur compromis entre la tolérance au risque et la capacité de payer de Desjardins et de ses employés. Les plans d'action identifiés pour chacun des risques sont inscrits au plan d'affaires de la vice-présidence du RRMD, ce qui place la gestion des risques au cœur des activités du Régime.

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de taux d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt à la baisse affectent directement et de façon importante la santé financière du Régime.

Risque de marché

La volatilité des marchés financiers pourrait engendrer des rendements négatifs affectant les cotisations requises pour financer le Régime.

Risque de longévité

Une longévité des participants supérieure à celle estimée ou une mise à jour des tables de mortalité utilisées pourraient entraîner des coûts plus élevés.

Risque de liquidité

Les liquidités du Régime doivent être suffisantes pour que ses obligations financières puissent être respectées en tout temps.



MESURES D'ATTÉNUATION

Une stratégie d'allocation d'actifs résiliente

L'allocation d'actifs est effectuée de manière dynamique en fonction de la couverture des risques. Elle vise à maximiser la résilience du Régime par rapport à un maximum de scénarios économiques plausibles tout en assurant son financement à moindre coût.

Un registre des risques exhaustif

Le premier objectif du registre des risques est d'identifier les risques liés à l'administration et à la gestion financière du Régime. Chacun des risques est évalué et suivi par des indicateurs pour lesquels des cibles et balises sont déterminées. Ces suivis permettent d'assurer le respect des objectifs en diagnostiquant les causes de dépassement et en rectifiant la stratégie, s'il y a lieu.

Une approche d'investissement ciblée

Le plan d'investissement détaille comment les grandes classes d'actifs jouent leur rôle au sein du portefeuille total et quelles caractéristiques doivent être recherchées lors de la sélection des investissements. Un processus d'investissement rigoureux permet d'assurer la cohésion entre les décisions d'investissement et les objectifs visés.

Une table de mortalité personnalisée

Afin d'améliorer l'estimation de la longévité des participants, le Régime personnalise annuellement la table de mortalité canadienne généralement utilisée en considérant l'expérience réelle de ses participants et les analyses socio-économiques.

Investissement responsable

Pour engendrer la stabilité et promouvoir la croissance dans les décennies à venir, le CRMD estime qu'il est important de soutenir le développement durable. Pour ce faire, il favorise l'investissement responsable qui permet au RRMD, de concert avec le Mouvement Desjardins, de jouer un rôle proactif face à différents défis liés à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dont la lutte aux changements climatiques.

Comme les risques liés aux facteurs ESG peuvent avoir un impact matériel sur la performance des compagnies, le CRMD est convaincu que l'intégration de ces risques comme composante de l'analyse des risques financiers traditionnels le rendra plus à même d'optimiser le rendement à long terme de l'actif du RRMD et de répondre aux engagements envers les participants.

L'APPROCHE DU RRMD EN CINQ VOLETS



Intégration des critères ESG

Prise en compte des critères ESG dans le processus d'analyse, de décision et de gestion des placements du RRMD afin de cerner les occasions et risques aspects ESG ESG importants



Actionnariat engagé

Utilisation des droits actionnariaux du RRMD pour influencer les pratiques corporatives par rapport aux



Exclusion

Approche prudentielle du RRMD par rapport à certains titres d'entreprises en fonction de critères ESG pouvant mener à l'exclusion



Collaboration

Collaboration et concertation avec d'autres composantes du Mouvement Desiardins, d'autres investisseurs ainsi que certains regroupements tels que les PRI afin de donner davantage de poids aux actions du **RRMD**



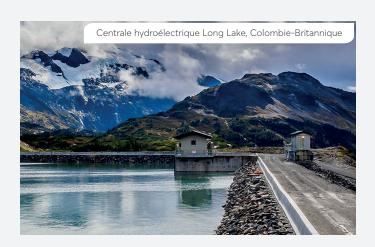
Reddition de compte

Reddition de compte périodique quant aux activités et progrès accomplis en investissement responsable

CONSIDÉRATIONS CLIMATIQUES

Soucieux de l'environnement, le RRMD vise à ce que l'empreinte carbone de ses portefeuilles investis dans les marchés publics soit inférieure de 20 % par rapport à celle des entreprises qui composent les indices boursiers et obligataires. Cet objectif est en voie d'être atteint d'ici la fin de 2020.

Les investissements du RRMD dans le secteur des énergies renouvelables totalisent 936 M\$, soit près de 50 % de l'ensemble de son portefeuille en infrastructures.



Signataire de**s** :



Vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Le CRMD a mandaté la vice-présidence RRMD afin de l'appuyer dans ses différentes responsabilités. Cette équipe compte près de 50 employés dont l'expertise contribue à assurer la gestion financière et l'administration du Régime afin que les engagements auprès des participants soient respectés.

PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Améliorer la situation financière du Régime tout en maintenant son équilibre en capitalisation
- · Adhérer aux meilleures pratiques de gestion des risques et de gouvernance
- · Obtenir le rendement et la valeur ajoutée nécessaires pour respecter les obligations du Régime
- Favoriser une meilleure compréhension du Régime et de ses enjeux
- · Maximiser la productivité des ressources et assurer la relève

LES ÉQUIPES DE LA VICE-PRÉSIDENCE

Gestion du passif, Risques et Allocation d'actifs

Veille à la santé financière globale du Régime en élaborant la stratégie d'allocation d'actifs et les plans d'action et en s'assurant d'identifier et de contrôler les risques auxquels fait face le RRMD

Gestion des placements

Exécute la stratégie du plan d'investissement, assure le suivi des placements sous sa responsabilité et le suivi de la performance financière de la caisse de retraite

Gouvernance et Affaires juridiques

Fournit conseils et orientations à l'égard des enjeux juridiques et fiscaux, de la conformité et de la gouvernance qui ont un effet sur les opérations et activités, dont les transactions de placement

Service aux participants

Répond aux demandes d'information des participants et des employeurs, diffuse des formations de préparation à la retraite et d'autres présentations à la demande des employeurs



Alain Leprohon
Premier vice-président
Finances, Trésorerie
et Administration
et chef de la direction financière
Mouvement Desjardins



Sylvain Gareau Vice-président Régime de rentes du Mouvement Desjardins

AUTRES PARTENAIRES DU CRMD

Vice-présidence Finances, Groupe Technologies Desjardins et Fonds de sécurité et Projets spéciaux Gestion des finances, comptabilité et divulgation financière

Desjardins Sécurité financière Gestionnaire administratif du Régime et partenaire d'investissement

Fiducie Desjardins Gardien de valeurs

Vice-présidence Développement des solutions RH, Officier Fonctions Mouvement Représentant du promoteur du Régime

Desjardins Groupe d'assurances générales inc. Partenaire d'investissement

Desjardins Gestion internationale d'actifs Gestionnaire de placements

Fédération des caisses Desjardins du Québec Services bancaires

De plus, dans le cadre de la gestion des placements et de la conformité, le Régime fait appel à de nombreux collaborateurs externes dont le travail rigoureux permet son efficience administrative et opérationnelle.

Service aux participants

L'équipe Service aux participants (ESP) s'engage à offrir des services humains et proactifs à tous les participants du RRMD. En 2019, les 10 conseillers passionnés et dévoués ont obtenu un taux de satisfaction de 97 % pour l'expérience globale des services offerts. À tout moment dans leur carrière, les participants bénéficient de leur accompagnement pour mieux comprendre le RRMD et ainsi mieux planifier leur transition vers la retraite.

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

à répondre aux demandes des :

40 523 participants actifs

20 108 retraités

8 942 participants détenant une rente différée

UNE ÉQUIPE QUI SOUTIENT

les 69 573 participants en matière de :

- Retraite
- · Retraite progressive
- Cessation d'emploi
- · Congé avec ou sans solde
- · Rachat de service passé
- Invalidité
- Cession de droits
- Décès

PLUSIEURS FAÇONS SIMPLES ET EFFICACES D'OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LE RRMD



Relevé annuel personnalisé

Le relevé annuel demeure l'outil par excellence pour évaluer vos droits dans le RRMD



En ligne

Près de 257 000 visites du site Internet du RRMD



Par téléphone

Plus de 19 500 demandes traitées par téléphone



Par courriel

Près de 8 000 demandes traitées par courriel



Simulateurs de rentes et de rachat

Plus de 42 000 simulations de rentes effectuées par les participants

DES FORMATIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS

Pour bien se préparer à la retraite, le programme « Préparation à la retraite » est une formation incontournable offerte aux employés du Mouvement Desjardins de 50 ans et plus. On y traite du RRMD, du Régime d'assurance collective des retraités, des régimes publics ainsi que des aspects fiscaux, juridiques et psychologiques liés au départ à la retraite. De plus, les différents employeurs de Desjardins peuvent aussi faire appel aux services de l'ESP pour une présentation, en milieu de travail ou en ligne, des principales dispositions du Régime. En 2019, l'ESP a diffusé 71 formations à près de 1 800 participants.



Équipe Service aux participants du RRMD

1866 434-3166 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

rcd-dgp.com regimes collectifs desjardins@desjardins.com

Caractéristiques du Régime

Le RRMD est un régime à prestations déterminées. Chaque participant acquiert une rente viagère, c'est-à-dire une rente qui lui sera payable toute sa vie.



25 ansParticipation obligatoire

55 ans

Possibilité de retraite anticipée

65 ans

Âge normal de la retraite

	Pour le service avant 2009	De 2009 à 2012	À compter de 2013
Formule de calcul de la rente	(1,3 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 5 en excédent du MGA 5) x Service reconnu	(1,5 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 5 en excédent du MGA 5) x Service reconnu	(1,5 % du Salaire 8 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 8 en excédent du MGA 5) x Service reconnu
Ajustement actuariel pour retraite anticipée	Le moindre de 3 % par an avant 65 ans ou Règle des 85 points à 57 ans	4 % par an avant 62 ans	4 % par an avant 62 ans
Forme normale	Avec conjoint Rente viagère réversible à 60 % et garantie 10 ans Sans conjoint Rente viagère garantie 15 ans	Avec conjoint Rente viagère réversible à 60 % et garantie 10 ans Sans conjoint Rente viagère garantie 15 ans	Avec ou sans conjoint Rente viagère garantie 10 ans
Indexation	IPC maximum 3 % par année (débute en janvier suivant la retraite pendant toute la retraite)	IPC maximum 3 % par année (débute en janvier suivant la retraite pendant toute la retraite)	IPC maximum 1 % par année (débute en janvier suivant les 65 ans pendant 10 ans)

Salaire 5 : Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

Règle des 85 points : Réduction de 3 % par année pour atteindre le facteur 85 (âge + années de service continu) et de 3 % avant 57 ans IPC : Indice des prix à la consommation

Salaire 8 : Salaire moyen des huit années les mieux rémunérées

MGA : Maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada, soit 57 400 \$ en 2019 MGA 5 : Moyenne du maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada de l'année de la retraite et des quatre années précédentes



